# Semaine 35, - Août 2018 L'hebdopetit mais costaud!







# LE DÉCOR DE LA RENTRÉE SOCIALE EST PLANTÉ

Face à l'avalanche de réformes en cours ou annoncées(assurance-chômage, santé au travail, pauvreté, hôpital, retraites, dépendances, etc), la rentrée risque d'être chaude. Dans ce contexte, fait exceptionnel, les



leaders des huit organisations syndicales et patronales se sont réunis le 11 juillet au CESE (Conseil Économique Social et Environnemental).

## Résister! Revendiquer! Reconquérir!

Les trois derniers mots de la résolution générale du congrès confédéral de *FO* donnent le ton de la rentrée sociale qui s'annonce.

Une mobilisation interprofessionnelle dans la plus grande unité possible, y compris par la grève, est initiée pour fin septembre/début octobre par Pascal Pavageau le secrétaire général de *FO*. C'est dans cette optique que *FO* a pris contact en juillet avec l'ensemble des syndicats, selon le mandat du congrès de notre organisation syndicale (le Président ne 'y est d'ailleurs pas trompé puisqu'il a réuni collectivement les partenaires sociaux le 17 juillet, alors que jusque-là il ne les avait rencontrés qu'un par un!).

Les 12 organisations syndicales et de jeunesse ont été invitée à se retrouver au siège de *FO* fin août ou début septembre.

Au cœur des revendications pour *FO*, contrer la logique d'individualisation et de casse des droits collectifs portée par le gouvernement, et notamment défendre les principes fondamentaux des régimes de retraite (voir encadré).

"Depuis un an, on fait face à un rouleau compresseur," a indiqué Pascal PAVAGEAU. "Il y a une régression carabinée en matière de droits sociaux et de droits collectifs, et en face le gouvernement refuse de nous écouter et de négocier".



La réforme de la formation professionnelle donne l'illustration de cette mise à l'écart des organisations syndicales. L'exécutif a fait fi de l'accord interprofessionnel signé en février 2018 par 7 des 8 organisations représentatives.

Dans le projet de loi Avenir professionnel, examiné par les sénateurs du 10 au 13 juillet, il a décidé unilatéralement d'une individualisation des droits et de la mise en place de leur monétisation.

Idem en matière d'Assurance chômage : le gouvernement souhaite cadrer financièrement la renégociation de la convention Unédic, mettant à mal le paritarisme.

### NÉGOCIER SANS INTRUSION NI INJONCTION DU GOUVERNEMENT

Autre forme d'action demandée par le congrès confédéral, la relance de l'agenda social paritaire pour négocier librement au niveau interprofessionnel, sans intrusion ni injonction du gouvernement.

De ce point de vue, le rendez-vous exceptionnel du 11 juillet au CESE entre les secrétaires généraux des cinq confédérations syndicales et des trois organisations patronales interprofessionnelles a été qualifié *d'« acte majeur* » par *FO*.

Les interlocuteurs sociaux devaient notamment tenter de déterminer des thèmes prioritaires de concertation ou de négociation, à mettre en œuvre dès septembre. L'objectif était aussi de s'affirmer face à l'exécutif.

(Le président de la République ne s'y est d'ailleurs pas trompé puisque quelques heures après l'annonce de cette rencontre, son porte-parole faisait savoir qu'il recevrait les interlocuteurs sociaux une semaine plus tard.!)



### ECLAIRAGE SUR LES RETRAITES, UN DOSSIER MAJEUR!



La réforme des retraites, annoncée pour 2019, sera l'un des dossiers les plus brûlants des mois à venir.

Elle n'a été précédée d'aucune négociation interprofessionnelle.

Une concertation, pilotée par le Hautcommissaire à la réforme des retraites,

s'échelonne jusqu'à fin 2018. Comme réaffirmé lors de son 24<sup>ème</sup> Congrès, *FO* revendique le maintien de tous les régimes existants avec leurs dispositifs actuels de solidarité et de droits dérivés, tels que les pensions de réversion.

**FO** refuse un régime unique par points ou en comptes notionnels, porte ouverte à la capitalisation et à l'individualisation, et à un système aboutissant à un taux de remplacement plus faible.

À plusieurs reprises, *FO* a demandé au gouvernement la traduction concrète d'un mécanisme par points, sans succès. La confédération *FO* s'alarme des conséquences qu'un tel système induirait, notamment pour les quarante-deux régimes existants, les femmes ou les travailleurs aux parcours hachés ou atypiques.

Du 29 novembre au 6 décembre 2018 VOTEZ ET FAITES VOTER

